



Panne mécanique suite à une mauvaise qualité d'essence.

Par **pierrebreton**, le **21/05/2012** à **17:01**

Bonjour,

Après avoir fait le plein d'essence en grande surface, mon véhicule, acheté d'occasion mais toujours sous garantie, est tombé en panne.

Remorquage, recherche de panne, dépannage, facture de près de 1.000 €, somme qui n'est pas prise sous garantie car le verdict est : mauvaise qualité de l'essence donc voir avec le vendeur.

J'ai déposé une annonce sur internet pour savoir si quelqu'un d'autre était dans mon cas : pas de réponse pour le moment.

Merci de m'indiquer quels peuvent être mes recours.

Cordialement.